

Démission du cabinet chilien demandée par Pinochet

page 3

la tribune

Forum

Informations générales
Vivre en '87
De tout et de tous
Reportages

Les 15,8 milliards \$ qu'Ottawa doit verser dans le régime de retraite de ses employés

Rien de prévu dans le budget

par Norman DELISLE

QUEBEC (PC) — Le gouvernement fédéral devrait normalement verser dans les prochaines années 15,8 milliards \$ dans le régime de retraite de ses employés, mais il n'a prévu aucune provision dans son budget pour faire face à cette dépense.

Au Québec, le déficit actuariel du régime de pension des employés du secteur public atteint 12 milliards \$ et on a mis en place un plan de 50 ans pour amortir cette dette.

Les pratiques comptables de ces deux gouvernements ont été critiquées hier à l'occasion de la 15^{ème} Conférence annuelle des vérifica-

teurs des gouvernements canadiens qui sont réunis à Québec.

M. Denis Desautels, administrateur associé à la firme de comptables agréés Caron, Bélanger, Clarkson et Gordon de Montréal, a déclaré qu'aucune "solution acceptable n'avait encore été trouvée" pour faire face à ce gouffre financier au Québec.

Le ministre des Finances, Gérard-D. Lévesque, avait mis sur pied en mai 1986 un comité spécial pour trouver une solution mais ce comité a échoué, a expliqué M. Desautels.

Ce dernier a également noté qu'avec sa politique de réduire le déficit annuel, le ministre des Finances "n'a pas beaucoup de manoeuvre pour réduire le déficit actuariel des régimes de retraite".

Tableau

De son côté, le directeur de la

vérification au Bureau du Vérificateur général du Québec, M. Marcel Rheaume, a produit un tableau permettant de comparer l'attitude des 11 gouvernements du Canada face aux coûts des régimes de retraite de leurs employés.

Ottawa, avec un "passif non provisionné" de 15,8 milliards \$, et Québec, avec des obligations du même type de l'ordre de 12 milliards \$, paraissent de très loin les plus mal pris.

A titre de comparaison, la dette non provisionnée de l'Ontario n'est

que de 120 millions \$, c'est-à-dire cent fois moins qu'au Québec.

Le tableau indique que le Vérificateur général du Québec a commenté la situation à plusieurs reprises dans ses rapports annuels présentés à l'Assemblée nationale.

Selon le Vérificateur, "toutes les obligations du gouvernement qui découlent des régimes de retraite constituent du passif et devraient être inscrites dans les états financiers".

Le Vérificateur a tellement mul-

tipli les critiques depuis 1975 que la situation est en train d'évoluer, quoique cette évolution est très lente, a commenté M. Desautels.

Même actuellement, les états financiers du gouvernement "ne permettent pas d'entrevoir un portrait fidèle et complet de la situation financière du gouvernement".

Hier après-midi, les vérificateurs des gouvernements canadiens ont poursuivi, mais à huis clos cette fois, les débats sur la façon dont les autorités politiques réagissent à leurs recommandations.



Présidente de l'Association canadienne de l'industrie du médicament, Mme Judy Erola, accompagnée de plusieurs membres de cette association, a pressé le Sénat d'adopter le projet de loi C-22.

Projet de loi sur les brevets pour nouveaux médicaments bloqué au Sénat Judy Erola prie ses ex-collègues libéraux de presser le pas

OTTAWA (PC) — L'ex-ministre de la Consommation et des Corporations, aujourd'hui présidente de l'Association canadienne de l'industrie du médicament, Mme Judy Erola, a demandé à ses ex-collègues de la majorité libérale au Sénat de procéder dans les plus brefs délais à l'adoption du projet de loi C-22 sur les brevets.

Après avoir rappelé que les sénateurs n'étaient pas élus, qu'elle était elle-même favorable à une réforme du Sénat, qu'elle ne connaissait pas les véritables motifs de ses anciens collègues, Mme Erola, au cours d'une conférence de presse dans la capitale, a parlé de l'urgence d'agir dans le plus grand intérêt des consommateurs et de la communauté scientifique et des chercheurs de l'industrie du médicament.

Le débat a assez duré

"Le débat a déjà assez duré, a-t-elle dit, les Canadiens doivent pouvoir bénéficier au plus tôt des avantages que leur apportera la relance de la recherche de nouveaux médicaments."

Mme Erola a rappelé que le projet de loi C-22 avait été débattu par les députés pendant 87 heures et 37 minutes et que déjà 21 amendements avaient été adoptés. "En avril, a-t-elle ajouté, le Sénat a entrepris la considération du projet, décidant même de dépenser 315.337 \$ pour tenir des audiences où l'on a entendu les mêmes arguments qu'au comité de la Chambre."

"Assez curieusement, a poursuivi l'ex-ministre, quasiment personne n'a assisté aux audiences, dans l'Est du pays, aucun représentant du public ne s'y est présenté."

Pour Pierre Lapalme, président directeur général de Rhône-Poulenc Pharma Inc. parmi les opposants les plus farouches au projet de loi C-22 il y a malheureusement quelques sénateurs du Québec.

"Les chercheurs et les enseignants des milieux universitaires, a-t-il dit, n'ont pas caché leur vive opposition aux manoeuvres dilatoires du Sénat à l'encontre de la protection des découvertes médicales."

Le président de Merck Frosst Canada Inc. une autre multinationale du médicament, le Dr John Zabriskie, est venu dire, hier, qu'il s'était déjà engagé, en juillet 1986, à investir 120 millions \$ à Kirkland au Québec. "Tout cela, a-t-il précisé, sous réserve que le gouvernement fédéral accorde la protection du brevet à toute découverte que nous ferons dans ce nouvel établissement (de Kirkland). Il y a plus d'un an que le gouvernement a annoncé son intention de rétablir la protection des découvertes médicales et nous attendons toujours que le loi soit adoptée."

M. Zabriskie, ex-président de l'ACIM, a ajouté qu'il n'était pas le seul à attendre que le gouvernement exécute sa promesse de faire adopter le projet de loi. "Déjà, a-t-il dit, 47 membres de l'ACIM n'attendent qu'une chose pour commencer leurs investissements, soit que le gouvernement reconnaisse les droits de l'inventeur à jour des fruits de son travail, de ses découvertes."

Les dirigeants de l'ACIM ont ensuite permis M. Paul Roache, président de Smith Kline and French Canada Inc., une autre multinationale du médicament, de raconter pourquoi il avait été forcé de fermer ses laboratoires canadiens. Il a souligné qu'en 1981, son entreprise avait une chiffre d'affaires de 58,8 millions \$, alors qu'en 1986,

il n'était plus que de 24,3 millions \$.

"Pourquoi cette chute, a-t-il ajouté, c'est parce que la sous-enchère résultant de nos droits de propriété industrielle a pris des proportions telles que nous avons été contraints de cesser nos activités de production."

Le gouvernement tentera au cours de la semaine de convaincre le Sénat

OTTAWA (PC) — Le vice-premier ministre Don Mazankowski a indiqué hier que le gouvernement tentera au cours de la semaine de convaincre le Sénat d'approuver trois lois bloquées à la Chambre haute.

Un tel accord accorderait un certain temps, soit vraisemblablement jusqu'à la fin du mois, au Sénat pour compléter son étude des trois bills. Deux de ces bills prévoient une déréglementation de l'industrie des transports et le troisième

raffermiera la protection des brevets accordés aux fabricants de nouveaux médicaments.

M. Mazankowski n'a pas précisé quelle sera sa démarche s'il ne réussit pas à conclure un marché d'ici vendredi. "Nous verrons alors quelle sera l'ambiance générale," a-t-il dit.

Mais le sénateur Lowell Murray, leader du gouvernement au Sénat, a exprimé un autre plan de M. Mazankowski pour exercer des pressions sur le Sénat à majorité libérale.

"S'il n'y a pas une entente de quelque espèce que ce soit d'ici la fin de la semaine, il retournera voir le président John Fraser et lui demandera de rappeler la Chambre des communes", a indiqué le sénateur Murray à des journalistes.

Durant le week-end, le président Fraser a rejeté une requête du gouvernement qui demandait le rappel des Communes afin que les deux parties essaient de trouver une issue à l'impasse.

Libre-échange: les premiers ministres n'en sauront peut-être pas plus

OTTAWA (PC) — Les premiers ministres des provinces auront l'opportunité, ce soir, lors de leur rencontre avec le chef du gouvernement canadien, de voir où en est rendu le dossier des négociations commerciales avec les Etats-Unis et de vérifier si les pessimistes ont raison de prédire un échec.

Selon les porte-parole fédéraux, responsables des pourparlers, il est peu probable qu'ils en sachent beaucoup plus à la sortie qu'à l'entrée dans la salle de conférence du Bureau du premier ministre à l'Edifice Langevin, la même qui a servi lors des négociations de l'accord du lac Meech au début de juin, sinon qu'on leur présentera une projection de diapositives.

Le premier ministre Brian Mulroney, par contre, a déjà promis de tout mettre sur la table, de ne rien cacher, de tout révéler ce qu'il sait et puisque le chef négociateur canadien Simon Reisman sera présent, les chefs de

gouvernement provinciaux pourront vérifier instantanément l'état du dossier.

Cet engagement M. Mulroney l'a pris à Baie-Comeau, la semaine dernière, au cours d'un entretien impromptu avec un petit groupe de journalistes.

"Je m'attends à une bonne rencontre, a-t-il souligné, nous allons donner aux premiers ministres tout ce que nous avons... toutes les informations que nous possédons."

Les premiers ministres provinciaux apprendront comment le chef négociateur canadien Simon Reisman a réussi à sauver les garanties du Pacte de l'automobile, la souveraineté canadienne et les industries culturelles, malgré les appétits du chef de la table américaine, Peter Murphy.

Ils se feront expliquer comment le Canada entend négocier l'ouverture des frontières canadiennes aux investisseurs américains, un élément du dossier qui a pris



Brian Mulroney

discuter avec le président Ronald Reagan.

Le premier ministre Brian Mulroney prendra le temps d'expliquer pourquoi il insiste tant pour que l'éventuel accord de libre-échange avec les Etats-Unis soit accompagné d'une espèce de tribunal de règlements des litiges commerciaux entre les deux pays.

Pour M. Mulroney il est indispensable, comme il l'a répété en Chambre avant l'ajournement estival et à Baie-Comeau la semaine dernière, que l'accord bilatéral comporte un mécanisme de règlement des irritants commerciaux pour éviter des mesures comme l'imposition d'une taxe à l'importation par les Etats-Unis.

Cette rencontre trimestrielle statutaire d'aujourd'hui aurait dû être tenue le 22 juin dernier, mais elle a été reportée à la demande du premier ministre Mulroney qui en a informé ses homologues provinciaux par télégramme le 12 juin dernier.

Des vacances

«Compte-en-main»

avec ma carte Multiservices

Je peux passer mes vacances n'importe où au Canada et j'ai toujours un guichet automatique à portée de la main. Ma carte Multiservices, c'est mon «passport pratique»!

Au Québec, j'ai accès directement à mes comptes ou que je sois, via les quelque 400 Guichets automatiques Desjardins. C'est le plus grand réseau de guichets au Québec! 7 jours par semaine, de 6 h du matin à 1 h de la nuit, je peux effectuer des dépôts, des retraits, des virements et obtenir des renseignements sur les soldes de mes comptes.

En cas de dépannage, je peux même bénéficier des 4 300 guichets automatiques affichant le symbole InteracSM partout au Canada. Je peux y faire des retraits et il ne m'en coûte que 0,75 \$* par transaction complétée.

4540 2100 7967 4266

LEFÈVRE CLAUDE 02 06 96
CAISSE DESJARDINS

N'importe où au Québec et ailleurs au Canada, j'ai des vacances «compte-en-main» avec ma carte Multiservices Desjardins.

*Frais de service applicables à compter du 1^{er} juillet sur toute transaction effectuée aux guichets automatiques autres qu'aux caisses Desjardins.

*Montre déposée de l'Association Interac, L'Union Interac, la Confédération des caisses populaires et le Réseau Interac de Québec.

La caisse populaire
La caisse d'économie
Desjardins

en collaboration avec
la tribune

C'EST LA FETE FORAINE AU CARREFOUR DE L'ESTRIE TOUT L'ETE

Faites un tour de MANEGE sur notre

CARROUSEL

Tarif réduit pour groupe 563-1907

Lun., mar., merc.: 1h à 5h;
jou., ven.: 1h à 9h;
sam.: 9h à 5h.
Admission: *1⁰⁰

L'entente aux Postes

Il faudra bien en arriver à réformer en profondeur le service postal canadien. Cela est évident depuis déjà longtemps et le plus tôt sera le mieux. Mais entre réformer et tenter d'imposer des conditions de travail inacceptables aux employés des Postes, il y a une grande différence. Différence que le gouvernement fédéral avait malheureusement décidé d'ignorer en fixant à la Société canadienne des Postes l'impossible objectif d'éliminer son déficit d'ici l'été prochain. Avec les résultats que l'on connaît: 19 jours de grève marqués par la violence et dont le public canadien a encore dû faire les frais.

L'entente intervenue en fin de semaine entre la Société canadienne des Postes et le syndicat des facteurs est empreinte de réalisme. Premièrement, une augmentation salariale d'environ 3 pour cent a été accordée aux facteurs, ce qui permet à la Société d'Etat d'entrevoir la réalisation progressive d'un objectif important: réduire l'écart, actuellement très considérable, entre la moyenne salariale de ses employés et celle des travailleurs ayant des fonctions comparables au pays. Deuxièmement,

la reconduction, avec de légères modifications, du contrat de travail des facteurs replace les choses dans une direction plus juste et respectueuse. Il était en effet insensé d'offrir aux nouveaux employés un salaire inférieur de 25 pour cent à celui des employés actuels. Aucun syndicat n'aurait pu accepter de telles conditions.

Le médiateur a donc réussi. Pourquoi le gouvernement a-t-il attendu si longtemps avant d'en désigner un? Les deux parties le réclamaient pourtant. Comme certains, dont la présidente du Congrès du Travail du Canada, faut-il y voir le désir du Cabinet Mulroney de marquer une victoire symbolique contre le mouvement syndical un peu à la manière de Ronald Reagan et de Margaret Thatcher? Peut-être...

Ce qui est sûr par contre, c'est que le gouvernement Mulroney a mal agi en imposant d'abord un défi trop grand à la Société d'Etat et en refusant trop longtemps ensuite d'intervenir pour régler un conflit dont il était en fait responsable.

Roch Bilodeau

OPINION DES AUTRES

Le convalescent

La baisse du dollar américain commencera enfin à porter fruit. Les économistes pensent que le déficit commercial pourrait lentement se redresser cette année. Ce revirement expliquerait notamment une attitude un peu moins protectionniste au Congrès américain.

Le Canada ne peut pas supporter longtemps le protectionnisme américain. Il ne s'agit pas seulement de l'accord bilatéral de libre-échange que les deux pays négocient actuellement; le commerce canadien ne pourrait pas survivre dans un monde où tous les pays chercheraient à se montrer plus protectionnistes que leurs voisins.

Dans ses débats sur un projet de loi touchant le commerce international, le Sénat a rejeté à une majorité écrasante un amendement qui aurait donné la possibilité de réclamer des dédommagements de la part d'exportateurs étrangers coupables de concurrence déloyale.

La loi actuelle ne prévoit pas que des mesures pour mettre fin à de telles pratiques. Soixante-dix pour cent des sénateurs ont reconnu que cet amendement est contraire au droit international et qu'il ne ferait qu'envenimer les relations com-

merciales des Etats-Unis. Comme les mouches noires, cet amendement apparaît périodiquement, mais c'est la première fois qu'il est écarté avec autant de vigueur.

Le Sénat ne s'est jamais laissé aller dans une direction trop protectionniste, sachant que le président Reagan opposerait son veto à toute loi qui mettrait en danger la libéralisation des échanges mondiaux. On peut toutefois penser que les perspectives plus encourageantes pour le commerce américain ne sont pas étrangères à son attitude plus libérale.

De plus en plus d'industriels américains signalent que la baisse du dollar fait lentement disparaître des concurrents étrangers du marché américain, alors que d'autres voient s'ouvrir des possibilités de vendre à l'étranger. Un exemple qui nous touche de près est la décision de Bombardier de ne pas fabriquer une voiture québécoise parce que le moteur importé du Japon augmenterait trop le coût de fabrication pour qu'elle puisse être vendue en Amérique du Nord.

Comme le dit un industriel amé-

ricain: "Les Japonais nous vendent des produits de qualité à des prix de camelote; ils nous vendent maintenant des produits de qualité à des prix de produits de qualité."

Il faut aussi remarquer que la hausse de la productivité dans les industries manufacturières était plus forte aux Etats-Unis que dans n'importe quel autre pays industrialisé en 1986. C'est la première fois que cela arrive depuis 1950. Par ailleurs, les salaires américains sont nettement en baisse par rapport à ceux des pays concurrents.

Il faudra encore bien des années avant que le déficit américain baisse en dessous de 100\$ milliards. Mais l'économie en prend le chemin, et les exportations commencent à remplacer la consommation interne comme moteur de croissance économique.

Ces signes sont encore bien fragiles. Il faut toutefois espérer que les législateurs américains en tiennent compte et qu'ils n'amputent pas une jambe au patient au moment où celui-ci commence sa convalescence.

Frédéric Wagnière
La Presse

DOCUMENT

Politique québécoise de services de garde: une première étape est franchie

NDLR Voici le texte de l'allocution que la ministre déléguée à la Condition féminine et députée de Saint-François, Mme Monique Gagnon-Tremblay, prononça le 29 juin dernier à l'occasion de la remise du rapport Presser sur les services de garde. Titre et sous-titres sont de La Tribune.

Il me fait plaisir de recevoir aujourd'hui le rapport du comité consultatif sur les services de garde et je suis très impatiente de prendre connaissance de cet important document.

Permettez-moi tout d'abord d'exprimer mes remerciements aux membres du comité qui ont travaillé avec acharnement en vue de produire ce rapport dans les délais prescrits.

Consensus

Depuis le mois de décembre 1986, les membres du comité se sont réunis régulièrement afin d'analyser les nombreuses études sur les services de garde. Je dis bien analyser puisqu'il ne s'agissait pas de recommander toutes les études existantes. Ils ont également rencontré des groupes du milieu et ont échangé leur opinion en vue d'en arriver à dégager un consensus qui se trouve maintenant reproduit dans le rapport qui est déposé aujourd'hui.

Les membres du comité se sont donc astreints à un travail ardu pour accomplir leur mandat, sans compter les efforts additionnels pour produire le rapport dans les délais prévus. Je lève mon chapeau devant cette équipe de travail dynamique puisque rarement a-t-on vu au gouvernement un comité remettre son rapport tel que prévu, malgré un mandat très large et un temps restreint pour l'accomplir.

Je voudrais également remercier les membres de l'équipe gouvernementale dirigée par madame Monique Desrivières, ainsi que l'Office des services de garde pour leur contribution essentielle qui a permis d'alimenter la réflexion des membres du comité consultatif tout au cours de leurs travaux.

Première étape

Avec le dépôt de ce rapport, une première étape vient d'être franchie dans le processus d'établissement d'une politique des services de garde adaptée aux besoins des québécoises et des québécois. Les recommandations du comité me serviront en effet d'outils de travail pour l'élaboration d'un énoncé de politique tel que promis.

Par ailleurs, je n'ai pas l'intention de travailler en vase clos. Les intervenantes et intervenants du milieu

des services de garde et l'office des services de garde sont des partenaires essentiels grâce à l'expertise qu'ils ont développée au cours des années et je ne saurais me passer de leur collaboration. C'est pourquoi, il me fait plaisir de rendre public aujourd'hui le rapport du comité consultatif. J'ai pris les dispositions afin que soit assurée la distribution rapide du rapport aux intervenantes et intervenants du milieu des services de garde. Il est bien entendu que les commentaires seront bienvenus.

Nul ne peut nier que le dossier des services de garde en est un de société et que le temps est venu de prendre les décisions qui s'imposent. Les acquis étant solidement établis, il faut maintenant s'assurer du développement et de la consolidation des services de garde grâce à une planification à long terme pleinement entérinée par le gouvernement. Pour parvenir à cet objectif, il est fondamental de doter le Québec d'une véritable politique des services de garde qui permette aux Québécoises et aux Québécois de bénéficier de services de garde diversifiés, accessibles et de qualité.

Défi de taille

J'ai choisi de canaliser toutes mes énergies afin de relever ce défi de taille qui, somme toute, est très réaliste. J'ai voulu éviter le travail à la pièce et l'éparpillement des énergies en décidant de traiter le dossier des services de garde dans son ensemble. Ma volonté est ferme à l'effet de contribuer à l'évolution du dossier des services de garde par un apport significatif et durable.

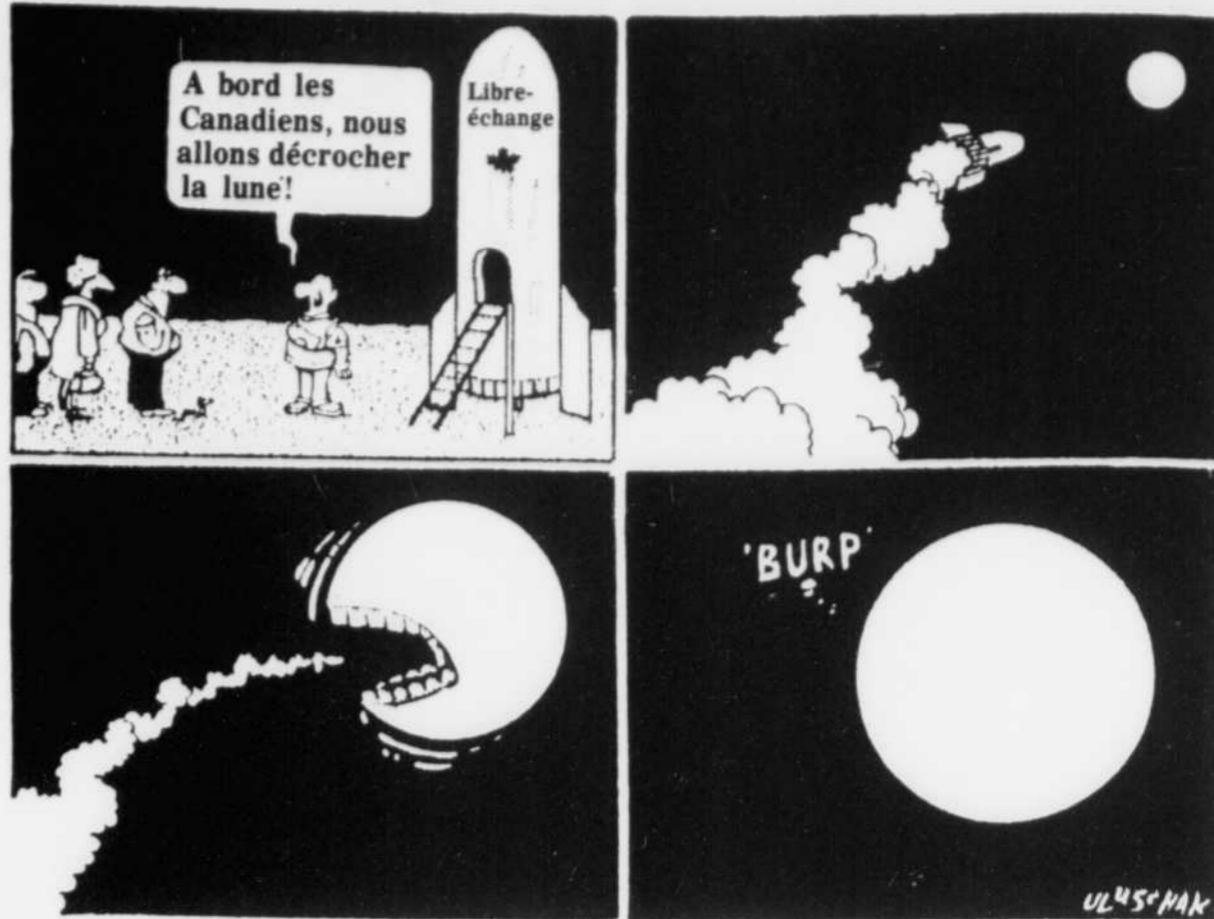
Le temps presse et je réitère ma volonté de compléter le plus rapidement possible le processus devant mener à l'établissement d'une politique des services de garde au Québec.

La position du fédéral attendue

J'attends toujours que le gouvernement fédéral nous fasse part de ses propositions dans le dossier des services de garde qui, je l'espère, malgré le retard qu'il accuse à l'heure actuelle, seront bénéfiques pour les provinces tout en respectant leur juridiction.

Pour ma part, je commence immédiatement à élaborer mon énoncé de politique mais vous comprendrez que je dois connaître la position du fédéral afin de le compléter. Par la suite, je serai en mesure de déterminer les modes de consultations appropriés. Merci.

Monique Gagnon-Tremblay
ministre déléguée à la Condition féminine
députée de Saint-François



OPINION LIBRE

Projet SIDA à Martinville: la conscience populaire aura tout de même été éveillée

Les résultats de la consultation menée auprès des citoyens de la municipalité de Martinville relativement à l'implantation d'une famille d'accueil pour les personnes atteintes de SIDA nous éprouvent aujourd'hui. Cependant nous tenons à respecter la volonté de la population qui nous a été clairement révélée à travers ce sondage. Aussi, à la suggestion du CSSE, acceptons-nous de surseoir à notre désir d'attribuer l'Ermitage Saint-Martin de Martinville aux fins de ce projet.

Nous ne sommes pas sans soupçonner les conséquences pour Martinville d'avoir été la petite localité-cible de cette initiative audacieuse. Même si le projet SIDA ne semble pas pouvoir, aujourd'hui, se réaliser à Martinville, il aura tout de même contribué à éveiller la

conscience populaire face à ce fléau de même qu'il aura avivé le sens de la responsabilité collective de la population et cela dans un réseau plus vaste que celui de la localité même de Martinville.

Quant à la Congrégation des Filles de la Charité du Sacré-Coeur de Jésus, la récente option qu'elle a faite et qu'elle maintient, en faveur des victimes du SIDA, a eu comme effet positif de créer chez ses membres une importante mobilisation des énergies apostoliques. Cette option a de plus contribué à accroître de façon tangible son degré d'ouverture et de tolérance face à cette catégorie de personnes. Elle lui a également fourni l'occasion de contacts enrichissants avec les membres du CSSE et les spécialistes de la santé et de la région.

L'obligation de retarder la mise en opération de leur projet permettra aux Filles de la Charité du Sacré-Coeur de Jésus, tout en prolongeant leur formation et information, de mûrir davantage leur option en faveur des victimes du SIDA. Peut-être trouveront-elles durant cette période d'autres façons de s'y impliquer.

Aujourd'hui elles ont foi que surgeront un peu partout de modestes initiatives telles que celle prévue pour l'Ermitage Saint-Martin; elles ont la ferme conviction qu'elles réussiront, un jour, à loger leur projet quelque part dans le cœur des hommes et des femmes qui sont épris d'humanité.

Huguette Allard, F.C.S.C.J.
Supérieure provinciale
Les Filles de la Charité
du Sacré-Coeur de Jésus

OPINION DES LECTEURS

Illogique et incompréhensible

A Rock Forest, les riverains (soutenus par l'Association des riverains de Rock Forest inc.) sont choqués de voir qu'ils sont les seuls à être ignorés le long du tronçon de la rivière Magog lors de l'attribution de subventions provinciales pour l'assainissement des eaux. Serait-ce qu'ils sont des électeurs de moindre importance ou auraient-ils seulement été oubliés suite à une erreur de parcours?

Décus de l'attitude désinvolte du député Vaillancourt pour une partie de ses électeurs et du gouvernement provincial qui promettrait depuis plusieurs années d'apporter une aide substantielle à la dépollution des eaux, ceux-ci s'inquiètent de l'évolution du projet en cours (installation d'un réseau d'égout et d'aqueduc), n'ayant pas obtenu de subvention alors que toutes les

composantes du tronçon de la rivière Magog (Deauville, Canton de Magog, une partie de Rock Forest) ont obtenu 3,3 millions \$. C'est illogique et incompréhensible. Ces riverains tout conscients de l'urgence de dépolluer la rivière sont prêts

à faire leur part; peuvent-ils espérer une contribution du gouvernement du Québec? C'est ce qu'ils souhaitent et ce le plus rapidement possible, afin de corriger une situation d'injustice.

Lise Dubois

Attention à la facture!

20 millions\$ en immobilisation et ça ne s'arrêtera pas là; attention à la facture... La ville va devoir vendre beaucoup de terrains aux promoteurs immobiliers et accepter tous leurs projets sans respect du règlement de zonage (ce qu'elle fait déjà) pour couvrir la dette; de plus les citoyens vont être surtaxés pour payer les intérêts de la dette; et finalement, lorsque des édifices

publics nouveaux devront être construits, nous devons utiliser nos espaces verts car notre banque de terrains sera à sec.

C'est un pensez-y bien. Le progrès à outrance, ça se paye en bout de ligne au détriment des mêmes citoyens.

Jean-Marie Bourgault
Sherbrooke

LETRE OUVERTE

Continuer les services en alcoologie

M. Albert Painchaud
Directeur général
C.R.S.S.S.E.

Suite à la lettre du comité assurant la survie du centre (C.A.S.C.), émise à votre intention le 21 juin 1987, nous voulons appuyer les demandes:

1- qu'un membre du C.A.R.T. St-Vincent siège au comité de concertation régionale en alcoologie, comité mis en place dans le cadre des priorités régionales;

2- que le scénario 23 soit mis en application dès la fermeture du C.A.R.T. St-Vincent, c'est-à-dire que le C.A.R.T. St-Vincent ne ferme pas ses portes tant qu'une autre ressource pouvant offrir des services identiques, ne soit mise en place.

Comme intervenants du centre, nous réitérons donc notre demande concernant la continuité des services existants, d'ailleurs entérinée par le Conseil d'administration du C.R.S.S.S.E. lors de son assemblée régulière du 12 novembre 1985 au numéro 14.

"que, jusqu'à ce que la programmation générale des services soit sanctionnée par le Conseil d'administration du C.R.S.S.S.E., les ressources humaines, matérielles et financières actuellement dévolues dans ce secteur des services par les différents établissements soient maintenues".

Le 25 mai dernier, la direction du C.H. St-Vincent de Paul a décidé de ne plus maintenir notre centre et ainsi, lors d'une rencontre informelle, nous faisons part d'avis de mise à pied de quatre (4) mois pour le secteur infirmier, aide-soziale et secrétaire et ce, effectives le 26

septembre 1987, donc fermeture totale sans transfert des services existants selon la directive du C.R.S.S.S.E.

Ainsi que devient la 4ème grande problématique en importance en Estrie (la première étant les problèmes de santé mentale, la deuxième: les difficultés d'accomplissement des rôles parentaux, la troisième: les problèmes reliés aux conflits de couple) la consommation excessive d'alcool, de drogues et de médicaments?

Tel que déterminé par consensus au forum sur la santé en Estrie tenu le 19 septembre 1986:

"Le phénomène de consommation grandit sans cesse dans la région alors que les services offerts vont en régression, est-ce normal?"

Nous savons que la région 05, par les montants de 500 000\$ alloués, est défavorisée comparativement aux autres grands centres comme Montréal, Québec qui ont des budgets autour de 2 millions\$ et plus. Il ne faut pas oublier que nous desservons de Mégantic jusqu'à Granby et les alentours de Sherbrooke. Des huit milles alcooliques ou autres toxicomanes qui ont reçu des services depuis 1976, 75 p.c. de cette clientèle n'aurait pas pu recevoir cette aide si elle n'avait pas été gratuite.

L'orientation que semble prendre le C.R.S.S.S.E. se veut des services externes avec contrats de service avec les centres privés et peut-être un jour un nouveau centre de réadaptation dans le secteur public, mais on sait si bien qu'il est très difficile d'aller chercher de nouveaux budgets pour un nouvel organisme surtout avec le processus de privatisation qui semble s'étend-

re au Québec.

Tout est bien orchestré pour empêcher la population de garder ce service existant et combien apprécié; les budgets alloués pour le fonctionnement des services aux toxicomanes dépendent-ils de pressions politiques locales plutôt que d'une saine gestion des ressources?

Est-ce par hasard que le Pavillon de l'Estrie sur la rue Parc (Domrémy) s'est enrichi d'une autre maison près de Val du lac (annoncé le 24 mai 1987), soit disant pour la transition après le stage? Expansion pour un et fermeture pour notre service!

Aussi, depuis le 27 mai, le personnel a fait une demande en vue de former un comité de travail pour examiner les différents scénarios et l'utilisation des personnes déjà en place. Nous avons eu une réponse verbale positive, mais aucune rencontre n'a été prévue jusqu'à ce jour. L'insécurité fait partie de notre quotidien et nous nous sentons comme des éléments secondaires dans la marche de ce dossier.

Nous vous demandons donc d'intervenir dès maintenant auprès du C.H. St-Vincent de Paul pour qu'il sursoie à sa décision de fermer son centre le 26 septembre prochain, compte tenu des conséquences que cette décision implique pour les bénéficiaires et pour les salariés en poste actuellement.

Espérons que vous recevrez nos revendications avec intérêt et que nous pourrions nous rencontrer bientôt pour en discuter, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Diane Gagné, présidente
Syndicat des employés
du Centre d'alcoologie
St-Vincent-de-Paul (CSN)

La grève générale provoque une paralysie complète en Haïti

Pinochet demande la démission collective de son gouvernement

par Edouard PONS
PORT-AU-PRINCE (AFP) — Haïti a été complètement paralysé lundi par la grève générale convoquée par 57 organisations populaires pour exiger la démission du Conseil national de gouvernement (CNG), présidé par le général Henri Namphy.

Certains secteurs de l'Église catholique et le Parti unifié des communistes haïtiens (PUCH) s'étaient également joints à l'appel à la grève.

A 13h00 locales, aucun incident sérieux n'avait été enregistré dans le pays d'où les militaires semblaient brusquement avoir disparu.

A Port-au-Prince, tous les magasins et les centres de travail étaient fermés et seules pratiquement les voitures de presse et les ambulances circulaient.

La tension était cependant très grande dans les quartiers périphériques où la foule était nombreuse et des groupes de jeunes avaient dressé et enflammé des barricades, se tenant prêts à "dechouker" (renverser en créole) le CNG par tous les moyens", selon leurs déclarations. Un petit nombre d'entre eux a été aperçu des bouteilles d'essence à la main.

En province, plusieurs milliers de manifestants sont descendus dans les rues, à Jacmel (Sud-Est du

pays), les Cailles (Sud-Ouest), Port-de-Paix (Nord) et les Gonaves (Nord-Ouest) notamment où des barricades ont également été érigées.

"A bas le CNG", "à bas Namphy", "à bas les ministres macoutes" (membres de l'ancienne milice duvaliériste), ont scandé les manifestants.

L'armée, qui avait très violemment réprimé les manifestations de la semaine dernière qui s'étaient soldées par une vingtaine de tués et une centaine de blessés par balle, a choisi de rester dans ses casernes et n'était pas plus intervenue en province qu'à Port-au-Prince à la mi-journée.

Quelques très rares patrouilles de militaires à pied ou en jeep circulaient à Port-au-Prince.

S'immoler

Par ailleurs, vingt jeunes Haïtiens ont annoncé leur intention de s'immoler par le feu aujourd'hui à Port-au-Prince pour forcer le Conseil national de gouvernement (CNG) à démissionner, dans une déclaration faite à certaines radios de la capitale.

Six d'entre eux devraient accomplir cet acte devant le Palais national, sept devant l'ambassade des États-Unis et sept autres devant l'ambassade de France, ont-ils précisé, sans révéler leurs identités.

L'évêque de Jérémie (Sud-Ouest du pays), Mgr Willy Romelus, ferme adversaire du CNG et qui avait appelé à suivre la grève générale de lundi, a appelé ces jeunes à renoncer à leur geste.

Ceux-ci l'ont remercié mais lui ont fait savoir qu'ils restaient fermes dans leur décision, affirmant être sûrs que "leur acte ne sera pas vain".

SANTIAGO (AFP) — Le président du Chili, le général Augusto Pinochet, a demandé hier la démission collective de son gouvernement, a annoncé le ministre de l'Intérieur, Ricardo Garcia.

Les nouvelles nominations seront annoncées prochainement, ont indiqué d'autres sources officielles, sans donner de plus amples précisions.

L'annonce de la décision présidentielle a eu lieu de manière inattendue et sous forme de communiqué officiel alors que les ministres réunis s'apprétaient à promulguer un nouveau Code du travail.

Au cours de cette réunion, le chef de l'État chilien leur a demandé de démissionner afin de lui laisser toute liberté d'action pour procéder aux nouvelles nominations.

Des rumeurs sur ce remaniement ministériel circulaient à Santiago depuis près d'un mois et s'étaient accentuées le 26 juin quand le ministre de l'Éducation, Sergio Gaete,

avait été nommé ambassadeur en Argentine.

Le départ de M. Gaete, qui n'a toujours pas été remplacé, avait eu lieu alors que se développaient des mouvements de contestation lycéens et universitaires qui avaient atteint leur paroxysme mardi dernier en s'étendant aux enseignants de l'Université du Chili, la plus importante du pays, qui demandaient des augmentations de salaire.

Le gouvernement doit également faire face à des difficultés sur le plan international et notamment dans ses relations avec les États-Unis, notent les observateurs.

Le ministre des Affaires étrangères, Jaime del Valle, avait accusé vendredi dernier le département d'État américain "d'ingérence évidente" dans les affaires du Chili en reprochant à de hauts fonctionnaires de critiquer le régime militaire.

Le dernier remaniement en date avait été partiel et avait eu lieu il y a 11 mois, lorsque le Dr Juan Giacóni avait été nommé ministre de la Santé.



Attentat dans une base canadienne

Un entrepôt de carburants d'une base canadienne de l'OTAN à Lahr (sud-ouest de la RFA) a été hier la cible d'un attentat à l'explosif, qui a causé d'importants dégâts, mais pas de victimes, a indiqué la police judiciaire ouest-allemande. Vers 05H30 locales, plusieurs explosions, pro-

voquant un incendie, ont détruit au total 10,000 litres de carburant et endommagé six véhicules blindés de l'armée canadienne. L'incendie a pu être éteint vers 07h00 locales. Un pompier ouest-allemand a été légèrement blessé.

(Laserphoto AP)

La Maison-Blanche affichait sa confiance à la veille de la déposition de North

WASHINGTON (AFP) — La Maison-Blanche affichait sa confiance à la veille de l'apparition, aujourd'hui, devant les commissions d'enquête du Congrès du personnage-clé du scandale de l'irangate, le lieutenant-colonel Oliver North, dont la déposition pourrait cependant, selon les milieux politiques, jeter une nouvelle ombre sur la présidence de M. Ronald Reagan.

"J'attends avec intérêt son témoignage et je sais que le président partage mon intérêt après tant de spéculations", a affirmé le secrétaire général de la Maison-Blanche, M. Howard Baker, dimanche dans une interview télévisée.

M. Baker a ajouté qu'il n'avait "aucune raison de penser que M. North ne dira pas la vérité". Pour M. Baker, M. North confirmera donc que M. Reagan, comme il l'a toujours proclamé, ne savait rien du détournement au profit des rebelles nicaraguayens de fonds provenant des ventes secrètes d'armes à l'Iran.

Le secrétaire général de la Maison-Blanche a réaffirmé que M. North, limogé de ses fonctions au Conseil national de sécurité (CNS) de la Maison-Blanche le 25 novembre dernier, était un fonctionnaire subalterne qui n'avait pas accès au président des États-Unis. "Nous avons vérifié toutes les archives" dans lesquelles sont notés les entretiens de M. Reagan et "je ne pense pas que Oliver North ait jamais vu le président en tête-à-tête", a-t-il dit.

Malgré les récents efforts de la Maison-Blanche pour détourner l'attention du scandale, l'apparition publique, après sept mois de silence, du lieutenant-colonel des Marines redonne un intérêt et un certain "suspense" aux auditions des commissions d'enquête qui se perdaient ces dernières semaines dans des détails incompréhensibles pour le non-initié.

Le visage de M. North s'affichait lundi

sur la couverture de tous les magazines américains et, pour la première fois depuis des mois, les grandes chaînes de télévision américaine vont retransmettre en direct sa déposition, qui doit se poursuivre jusqu'à la fin de la semaine.

Dans un article sévère pour M. Reagan, dépeint comme un homme âgé accusant maintenant ses 76 ans,

Newsweek estime que l'apparition de M. North, même en l'absence de révélations fracassantes, "sera un signe de plus que sa présidence, déjà sur le déclin, appartient maintenant essentiellement à l'histoire".

Résumant l'opinion de nombreux commentateurs depuis l'éclatement du scandale, l'hebdomadaire ajoute que "si le président savait ce qui se passait,

il en porte la responsabilité. S'il ne savait pas, il a laissé son entourage échapper à tout contrôle".

Selon un sondage publié cette semaine par l'hebdomadaire U.S. News and World Report, 57 pour cent des Américains considèrent que M. Reagan ment lorsqu'il affirme n'avoir rien su des détournements de fonds au profit des rebelles nicaraguayens.

OFFRE D'EMPLOI

Une compagnie en pleine évolution est à la recherche d'un:

ASSISTANT GERANT ENTREPOT

Prendre commandes téléphoniques et au comptoir.
 Effectuer la facturation (informatisée)
 Gestion des stocks
 Commande économique aux fournisseurs.
 Expérience de travail dans le secteur des lubrifiants pour automobile, camion, industriel.
Salaires: salaire très compétitif selon expérience.
 Très bons avantages sociaux.
 Adresser votre curriculum vitae à:
Au Contrôleur,
Les Pétroles Therrien Inc.
490 St-Georges, C.P. 383,
Drummondville, Qué. J2B 6W3

24717

OFFRE D'EMPLOI

Une compagnie en pleine évolution est à la recherche d'un

ASSISTANT DIRECTEUR CIRCULATION (dispatcher)

Requis:
 S'adapter à l'horaire parfois flexible de l'emploi.
 Connaissance des camions et de leurs capacités.
 Expérience de 2 ans dans le domaine du transport.
 Bonne connaissance géographique de la province.
 Devoir assurer des livraisons dans les délais prescrits.
 Effectuer la facturation des livraisons (informatisée)

Le candidat:
 Devra être très disponible
 Connaissance de l'anglais un atout.
 Avoir complété son Secondaire ou équivalent.
 Salaires selon expérience.
 Très bons avantages sociaux.

Adresse:
 Le travail sera fait à Notre-Dame-du-Bon-Conseil
 Adresser votre réponse à:
Au Contrôleur,
Les Pétroles Therrien Inc.
490, St-Georges, C.P. 383,
Drummondville, Qué. J2B 6W3

24718

CARRIERES ET PROFESSIONS

La Tribune groupe sous cette rubrique les offres et les demandes d'emplois contenant les professionnels, les gens de carrière ou de métier. Ne manquez pas de la consulter régulièrement et d'y faire publier votre propre offre ou demande au besoin. Demandez le service des annonces commerciales en signalant simplement

564-5450

LEPAGE INDUSTRIEL

Compagnie reconnue internationalement pour la qualité de ses produits et la gamme complète d'adhésifs est présentement à la recherche d'un:

DISTRIBUTEUR

pour la région des Cantons de l'est.

Le candidat choisi travaillera essentiellement avec un bureau d'agents manufacturiers.

Nous recherchons une personne oeuvrant déjà dans un domaine tel que: **ébénisterie, fabricant d'armoires, portes et fenêtres et marchés connexes à ceux-ci (bois).**

Le candidat choisi devra avoir son propre réseau de distribution établi depuis un minimum de 3 ans.

Possibilité de revenu illimité.
 Capital minimum requis, garanti par l'inventaire.

Si intéressé, faire parvenir votre curriculum vitae à:

Lepage Industriel,
1289 rue Breux,
C.P. 148,
Chambly, Qué.
J3L 4B1
att.: M. Serge Boisvert

54612

Boat-people: le Canada propose une sélection plus sévère

BANGKOK (Reuter) — Le Canada a proposé lundi de renvoyer dans leur pays les boat-people qui quittent le Vietnam pour des raisons économiques et non politiques.

Cette proposition fait partie d'un plan d'ensemble de sélection plus sévère des réfugiés par les pays occidentaux, pour tenter de réduire le flot des boat-people, selon John Baker, conseiller pour les affaires canadiennes à l'ambassade du Canada à Bangkok.

Le Canada, qui a accueilli de nombreux réfugiés vietnamiens depuis 1975, a soumis le mois dernier ce projet à des responsables occidentaux et asiatiques à l'occasion de la conférence des ministres des Affaires étrangères de l'ASEAN (Association des Nations du Sud-Est asiatique) à Singapour.

Selon Baker, il apparaît, lors des interrogatoires des réfugiés, que moins de 20 pour cent d'entre eux fuient le Vietnam parce qu'ils sont persécutés pour des raisons politiques, sociales ou ethniques. La plupart ont des motivations économiques, a-t-il affirmé.

L'Australie et un certain nombre de pays européens ont accueilli favorablement ce plan, mais les États-Unis, qui ont recueilli le plus grand nombre de réfugiés depuis la prise du pouvoir par les communistes en 1975 au Vietnam, semblent réticents, a dit Baker.

MISE AU POINT

Dans la circulaire "Vente d'entrepôt" en vigueur jusqu'au 11 juillet, insérée dans La Tribune du 30 juin, veuillez noter qu'à la page 5 les bas prix de cuisine "Rangecraft" et "Rubbermaid" sont vendus en pièces séparées. Dans la circulaire Vente d'entrepôt insérée dans La Tribune du 7 juillet, veuillez noter qu'en page 1 le texte concernant les pièces en laiton offertes à 50% de rabais n'aurait pas dû paraître; à la place nous offrons un rabais de 33 1/3% sur articles en plastique pour le patio, tels: verres, ensembles de verres, plateaux ou pichets, Sears ord. 1,60 à 12,99 pour 1,12 à 8,65 ch. A la page 5, le téléviseur 28 po. #15426 offert à 999,00 n'est pas muni d'un adaptateur. A la page 13, le prix ord. des langes pour bébé auraient dû être 2,99 au lieu de 3,50; de même que le prix ord. des couches en flanelle auraient dû être 11,99 au lieu de 13,00.

Nous nous excusons de ce contretemps.

SEARS

24587

VOUS ATTENDEZ UN CHÈQUE?

Par suite de l'entente intervenue en fin de semaine à la Société canadienne des Postes, les chèques de la Régie des rentes (R.R.Q.) et ceux de la Commission administrative du régime de retraite et d'assurances (C.A.R.R.A.) ont été mis à la poste le 6 juillet 1987.

Prière d'ignorer l'avis publié hier dans ce journal.

Passez le message... Québec

la tribune vivre en 87

Sans faire de bruit, Collaboration Santé Internationale expédie une aide volumineuse

par Michel RONDEAU
SHERBROOKE — "Du 30 avril au 8 juin 1987, la région estrienne de Collaboration Santé Internationale a expédié 68 caisses de médicaments, 3 caisses de volumes, 54 caisses de matériel, 19 caisses de vêtements neufs, 2 appareils de laboratoire, l'équipement d'une clinique de dentiste, celui d'un médecin et d'autres équipements encore dans des pays du Tiers-Monde... tout cela sans bruit!"

M. Laurent Tessier, trésorier de Collaboration Santé Internationale en Estrie, dit que cet organisme existe depuis 12 ans officiellement, après avoir fonctionné pendant quelques années sous la direction de son fonda-

teur, le Père Célestin Marcotte, Capucin de Québec, toujours coordonnateur d'ailleurs. Cette année, relate M. Tessier, la valeur totale des expéditions de Collaboration Santé Internationale est de 7 millions \$, dont 1,4 mil-

lions \$ de médicaments, 3,7 millions \$ d'équipements médicaux et 0,8 million \$ de lait en poudre. Au total, ce sont 74 pays qui bénéficient de ce service par l'intermédiaire des missionnaires canadiens qui s'y trouvent. Haiti est le pays qui reçoit l'aide la plus importante. M. Laurent Tessier dit qu'il s'y est rendu cette année pour constater que le matériel s'y rend bel et bien. D'abord, dit-il, les fournisseurs, les médecins et dentistes, les phar-

macies, les centres hospitaliers et les institutions qui offrent des médicaments et des équipements voient leurs dons pris en charge par une équipe de bénévoles de la région qui les expédient au centre social de Collaboration Santé Internationale à Québec. De là, d'autres bénévoles se chargent de mettre tout le matériel dans des conteneurs, où chaque espace vide est rempli par des sachets de lait en poudre, de sorte que les conteneurs sont remplis à capacité. Ils sont ensuite envoyés dans le pays

de destination, où ils sont reçus par un missionnaire religieux ou laïc qui, avec l'aide de bénévoles encore, entrepose les médicaments et les appareils reçus avant de les distribuer dans divers dispensaires du pays. "Les gens n'ont rien à craindre, dit M. Tessier. A Port-au-Prince, j'ai vu débarquer des conteneurs qui ont été reçus par Soeur Bernard avec l'aide de gens du pays et apportés dans un entrepôt de

l'hôpital où oeuvre la religieuse." Il y a beaucoup de professionnels, d'entreprises et d'établissements de santé qui ignorent le travail de Collaboration Santé Internationale, estime M. Tessier, et qui, quand ils en prennent connaissance, disent qu'ils peuvent de toute évidence lui fournir du matériel. Entre autres, note M. Tessier, "certains appareils jugés désuets ici à cause de l'avancement considérable de la technologie, peuvent être d'une grande utilité dans des



(Photo La Tribune par Stéphane Lemire) M. Laurent Tessier, trésorier de Collaboration Santé Internationale en Estrie.

Près de 100% des jeunes enfants atteints du SIDA meurent moins de 43 mois après le diagnostic de la maladie

par Lia LEVESQUE
MONTREAL (PC) — Les jeunes enfants atteints du SIDA ont peu de chances de survie. Près de 100 pour cent d'entre eux meurent moins de 43 mois après le diagnostic de la maladie.

C'est la triste statistique qu'a dévoilée lundi le Dr Normand Lapointe, pédiatre au Département d'immunologie, allergie et rhumatologie à l'hôpital Sainte-Justine de Montréal. Le Dr Lapointe faisait part de ces résultats à l'occasion du congrès conjoint de l'Association des pédiatres de langue française et de la Société canadienne de pédiatrie.

Le Dr Lapointe a étudié 60 cas d'enfants provenant de familles atteintes du virus HIV (le virus du SIDA). De ce nombre, 30 enfants étaient infectés, c'est-à-dire non seulement porteurs du virus, mais

malades du SIDA. La courbe de survie des enfants malades du SIDA est bien mince. Quelque 50 pour cent de ces enfants risquent de mourir moins de 14 mois après le diagnostic. Et près de 100 pour cent mourront en moins de 43 mois. Ces enfants, explique le Dr Lapointe, "demandent des soins énormes, des centaines de jours d'hospitalisation et des quantités pharamineuses de soins extrêmement lourds". Dans la majorité des cas de SIDA chez l'enfant, la maladie a été transmise par la mère, porteuse du virus HIV. La moitié des gros-

ses de mères déjà porteuses du virus se traduiront par une transmission du virus à l'enfant. "C'est beaucoup", selon le Dr Lapointe. La transmission mère-enfant s'effectue par le placenta, la filière génitale ou par contact post-natal avec le bébé. Selon certaines théories, que le Dr Lapointe et d'autres pédiatres ont cités avec beaucoup de réserves, il pourrait y avoir transmission du virus par l'allaitement. La maladie apparaît très précocement après la naissance. La moitié des enfants ont de 8 à 9 mois lors du diagnostic de la maladie.

Prévenir avant la grossesse

Il existe un moyen de prévenir relativement la transmission du SIDA aux enfants. La prévention doit se faire avant même la grossesse, car les spécialis-

tes estiment que la transmission mère-enfant peut survenir au stade foetal. On a détecté le virus du SIDA chez un fœtus de 29 semaines. La mère se mourait du SIDA; les médecins ont dû pratiquer une césarienne. D'autres médecins ont retracé le virus HIV après des avortements. Pour que la prévention soit la plus efficace possible, le Dr Lapointe conseille aux femmes qui désirent devenir enceintes de se pencher sur leur passé médical et sexuel et, surtout, d'en parler à leur médecin.

Avant d'entreprendre une grossesse, les femmes devraient s'interroger sur leur activité sexuelle antérieure; si elles ont eu des contacts sexuels avec des

Le temps d'économiser est arrivé

COTON UNI IMPRIMÉ D'ÉTÉ
— 30% à 50%

VENTE DÉBUTANT LE 9 JUILLET POUR LE MOIS DE JUILLET

RIDEAUX + COUVRE-LITS
— 20%

TISSUS A LA PESEE — 30%

VEZ VOIR NOS SPÉCIAUX DURANT TOUT LE MOIS DE JUILLET

COUPONS — 30%

TRICOT UNI ET IMPRIMÉ • 30% à 50%

STORES VERTICAUX ET HORIZONTAUX DRACO — 50%

La FORCE du manufacturier: c'est l'économie

LE CHOIX SUR MESURE
LA QUALITÉ À COUP SÛR

Plan mise de côté

111 Dépôt Sherbrooke, 227 Principale ouest Magog

Tout près de vous à Cap-de-la-Madeleine, Drummondville, Lévis, Magog et Sherbrooke.

VENTE ANNUELLE

REDUCTIONS JUSQU'À **50%** ET PLUS sur toute la marchandise

PRINTEMPS-ÉTÉ

Ces vêtements ne sont qu'un exemple de notre grand choix.

Telle que: manteaux robes pantalons jupes blouses gilets shorts lingerie

Tailles 4 à 24 1/2

Maillots de bain 20% DE RABAIS

CENTRE DE LA MODE PLAN MISE DE COTE

SAUVÉ

304, rue Principale ouest, Magog, 843-6229

Fraises A CUEILLIR VOUS-MÊME!

Pour tous renseignements concernant les dates et heures de cueillette, etc., composez: **563-1442** 24 heures par jour

Veuillez appeler avant de venir.

Si vous désirez faire cueillir vos fraises, appelez-nous au (819) 563-2399, entre 21h et 22h.

LE FRAISIER DE SHERBROOKE ENR.

Chemin McCrea, Propr. R. McCone 23286x

RENETEMENT
ICHMOND
 — Renovation
 — Isolation
 — Toiture
 Computer 2000 Trait 1-800-567-6033
 1002, rue Belmont MELBOURNE 629-3667 210774

La vie dans les Cantons



Promotion

La sous-lieutenant par intérim Claire Berthiaume, fille de Robert et Roberte Berthiaume, de la rue Longchamps, à Sherbrooke, a reçu son brevet d'officier des Forces canadiennes, des mains du chef de l'état-major de la Défense, le général P. D. Manson, au Collège militaire royal de St-Jean. Agée de 23 ans, la sous-lieutenant vient de terminer cinq années d'étude et d'entraînement militaire et elle a obtenu son baccalauréat en administration. Elle entreprendra sa carrière comme officier de logistique et finance au sein du commandement maritime.



Blitz d'été

Le ministre Jean Charest a donné le coup d'envoi au projet Blitz d'été qui s'inscrit dans le cadre du programme Défi et qui se traduit par la mise sur pied d'ateliers d'orientation au travail. Pour le lancement officiel de ce projet, le ministre était entouré, de gauche à droite, par M. Jean Pellerin, agent de projet au ministère de l'Emploi et

de l'Immigration, M. Charles-Yves Beaulieu, président du club de football Le Blitz du Cegep de Sherbrooke qui parraine le projet, et M. Jacques Larocque, directeur adjoint de la compagnie d'assurance mutuelle La Laurentienne, qui prête ses locaux.



Diplômé en génie

Sylvain Houde, diplômé en génie mécanique maritime, exerce maintenant la fonction d'officier mécanicien pour la flotte de la Garde côtière canadienne. Il est le fils de Janine De Lafontaine et d'Adelard Houde, de Sherbrooke.



Première pelletée

On a procédé à la levée de la première pelletée de terre sur le site de l'hôtellerie Bonsejour de Sherbrooke, centre de repos pour personnes autonomes. Sur la photo, on aperçoit de gauche à droite, Jacques Brisson, Philippe Lapointe, ingénieurs, Roger Couture, architecte, Bernard

Gaudette, propriétaire, M. et Mme Lucien Lapiere, résidents, Jean-Paul Longchamps et Denis Auger, de Longex Construction, Ethel B. Routhier, Thérèse Thériault, résidentes, Germain Belisle, gerant de banque.



Occupants fêtés

Le 1er juillet, on a fêté tous les occupants des Résidences du monastère, à Sherbrooke. De la musique, des

chants, un bingo et une messe ont rempli la journée des 135 pensionnaires.



Piscine inaugurée

Lors de l'inauguration de la piscine du parc Lions à East Angus, le représentant de Cascades, Claude Marois, la députée provinciale de Mégantic-Compton, Madeleine Bélanger, le député fédéral de Mégantic-Compton-Stans-

lead, François Gérin, le président du club des Lions d'East-Angus, Edgar Cormier, ainsi que le président du comité de l'inauguration de la piscine, Alain Dumont, ont procédé à la coupe du ruban traditionnel.



26 gagnants

Quatre écoles participaient au concours de dessins des maisons fleuries de Rock Forest. 26 des écoles Boisjoli, La

Maisonée, Beaulieu et Notre-Dame-de-Liesse ont eu droit à un repas au restaurant.

A bien y penser

Comme chiens et chats

Asinus asinum fricat... Qui s'assemble se ressemble... Il y a des gens qui s'attirent, comme il y en a qui se repoussent, comme chiens et chats, parce qu'ils ne sont pas du même acabit. De part et d'autre, qu'importent leurs discours, leurs états de service, leurs titres et leurs médailles, s'il leur manque toujours dans la pratique ce quelque chose dont l'Apôtre a dit que, sans cela, tout le reste n'est rien.

Entre l'amour qui vient des hommes et celui qui vient de Dieu, il y a toute cette différence que le premier fait acception de personnes, tandis que le second ne rejette personne, pas même ceux que le premier pourrait considérer comme des rebuts d'humanité. Merci, Seigneur, de ce que je ne suis pas comme le reste des hommes... A lire

les Evangiles, un fait saute aux yeux: le Fils de Dieu, venu témoigner de l'amour de Dieu envers les hommes et apprendre aux hommes à s'aimer les uns les autres, se fait l'ami des pêcheurs et ne dédaigne aucun de ceux que l'aristocratie en place relègue dans le mépris ou l'ignorance. Bien plus, quand il dit: "Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés", c'est le comme qui devient embarrassant, parce qu'il fait sauter du coup les petits tiroirs et les catégories des juges, dans leurs assises téméraires. Et qui êtes-vous, leur dit-il, pour juger vos frères, en vous prenant pour modèles? Qui êtes-vous pour chercher la paille dans l'oeil de votre prochain, alors qu'il y a une poutre dans le vôtre? Qui êtes-vous pour faire le partage des bons et des mé-

chants, selon vos intérêts, vos lois ou vos caprices? N'est-ce pas le rejeté, précisément parce qu'il est rejeté, qui aurait le plus besoin d'être aimé, pour supporter son épreuve, retrouver le goût de vivre et réussir sa vie? Combien de ces rejetés en disgrâce, parce qu'ils n'ont pas su intriguer, auprès d'esprits trop étroits, pour en obtenir les faveurs, seraient tout autres aujourd'hui, si on avait su les comprendre à temps. Et comprendre veut dire, dans son sens le plus profond, prendre avec soi, au lieu de prendre chacun son trou ou de se faire la guerre comme chiens et chats. Cette compréhension se traduit, concrètement aujourd'hui, par ce qu'on appelle la relation d'aide, dans le plus grand respect des personnalités.

Père Jean-Paul St-Laurent

Le panier à provisions

Une cuisine que peut apprécier un palais canadien

par la Presse Canadienne
 La seule mention du curry et des épices indiennes fait habituellement penser à un dragon crachant ses flammes mais cette vision est un mythe sans valeur dans la cuisine moderne, estime Mme Noorbanu Nimji, un chef de Calgary qui a entrepris de prouver que la cuisine indienne peut s'adapter aisément au Canada.

"La nourriture indienne ne doit pas être trop épicée ou piquante", a-t-elle déclaré lors d'une récente entrevue.

"La plupart des familles indiennes préparent leur propres mélanges d'épices pour la cuisine; vous trouverez donc rarement les mêmes saveurs et degrés d'assaisonnement dans les repas servis là-bas. Les épices peuvent être adaptées aux goûts de chacun", a-t-elle indiqué.

Mme Nimji, qui a quitté Nairobi pour le Canada avec sa famille en 1974, a appris la cuisine traditionnelle indienne de sa mère. Elle met à profit ses connaissances pour apprendre aux gens de Calgary comment mouliner les épices pour le curry et préparer des mets tels que le poulet tanduri et dahl, un repas à base de lentilles et de curry.

Un des ingrédients fréquemment utilisés par la cuisinière est le produit Eno, un mélange effervescent de bicarbonate de soude et d'acide tartarique habituellement employé pour soigner les maux d'estomac. "Je l'utilise dans mes gâteaux à la place du carbonate de soude parce qu'il a tendance à être

plus efficace, leur donnant une touche légère", explique-t-elle. La cuisine indienne, a-t-elle indiqué, est économique parce qu'elle utilise des légumes, riz et lentilles peu coûteux. De plus, plusieurs des plats de résistance indiens sont constitués d'un mélange de viande, de légumes, de lentilles et de riz pouvant être adaptés pour servir plusieurs personnes.

Carnet communautaire

La paroisse Saint-Venant de Paquetville présente la fête des Retrouvailles pour souligner son 125^e anniversaire, le dimanche, 26 juillet. Les personnes intéressées peuvent communiquer avec Diane Saint-Germain, au Centre communautaire de Paquetville.

La Tribune salue



Sylvain Beauchemin, un des organisateurs du Festival d'amitié.

Ephémérides

C'est le mardi, sept juillet 1887, 188^e jour de l'année.
 Fête à souhaiter: Ralph Milner, laïc anglais, martyr mort en 1591.
 Anniversaires historiques: 1930 — Mort de l'écrivain britannique Sir Arthur Conan Doyle, né en 1859.

1898 — Les Etats-Unis annexent Hawaï.
 Ils sont nés un 7 juillet
 Le compositeur autrichien Gustav Mahler (1860-1911)
 Le metteur en scène italien Vittorio de Sica (1902-1970)

Le couturier français Pierre Cardin (1922)
 L'ex-Beatle Ringo Starr (1940).
PENSÉE DU JOUR
 Deux augures ne peuvent se regarder sans rire. (Cicéron)

Notes d'histoire

Né à St-Simon-de-Bagot en 1886, il s'est établi en 1912 à Coaticook où il a été tout à tour fermier, garagiste, directeur de funérailles, entrepreneur avant d'être nommé directeur du corps policier municipal en 1937. Homme estimé par ses concitoyens à cause de son sens inné de la justice et redouté par la racaille à

qui il ne laissait aucun repos, il est décédé subitement le 25 août 1944 en mettant fin à une bagarre survenue dans le centre-ville de Coaticook. C'est un de ses fils, Roch, qui lui a succédé.

Réponse à la question de lundi: Roger Beaudoin

la tribune les reportages

Disparu il y a 40,000 ans

Sur les traces d'un bébé mammouth

OTTAWA (PC) — Il était une fois, 40,000 ans avant notre ère, un bébé mammouth qui passait des jours heureux à bourlinguer dans la toundra sibérienne en compagnie de sa mère.

L'animal n'avait pas plus de huit mois quand il s'écarta et perdit la trace de sa mère. Il n'était même pas encore sevré. Après des jours d'errance, affamé, exténué, il finit par tomber dans un fossé boueux et mourut.

Le 23 juin 1977, un bulldozer qui creusait une zone d'excavation dans le nord-est de la Sibérie découvrit le corps parfaitement préservé du bébé mammouth. Depuis, les paléontologues sont parvenus à reconstituer la triste mais véridique histoire de l'animal qu'ils ont pré-

nommé Dima. Au mois d'août, une reproduction grandeur nature de Dima, aux côtés d'un monstrueux mammouth mâle et d'une femelle plus gracieuse, seront exposés sur le terrain du Musée de la civilisation à Ottawa.

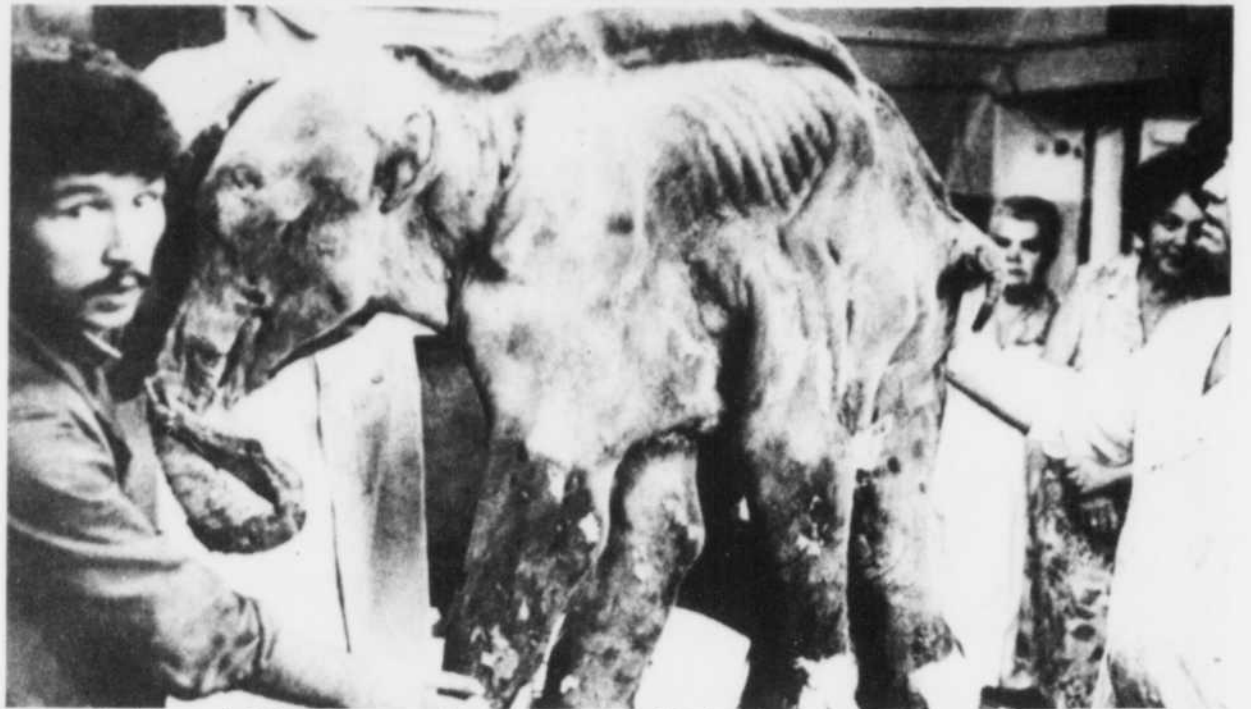
Tout comme Dima, les deux autres bêtes ont leur histoire. Le squelette mâle a été retrouvé près de Fairbanks, en Alaska, au début du siècle. Les restes de la femelle ont été découverts près de la rivière Whitestone au Yukon, en 1967. L'exposition en plein air des trois

reproductions, conçues pour résister à la pluie comme au soleil et même... aux enfants, a permis à Dick Harington, paléobiologiste en chef au Musée des sciences naturelles d'Ottawa, de réaliser un vieux rêve.

Les premiers plans mis sur papier en vue de cette exposition remontent à 10 ans déjà.

Le temps

Qu'est-ce qui attire cet homme de science, âgé de 54 ans, vers la paléontologie ou la paléobiologie - l'étude des formes de vie anciennes - ? "Ce qui me plaît particulièrement, c'est que nous ne pensons pas



Des techniciens s'affairent autour de Dima, un bébé mammouth qui s'est égaré il y a 40,000 années. L'animal n'avait pas plus de huit mois quand il s'écarta et perdit la trace de sa mère. Il n'était même pas encore sevré. Après des jours d'errance, affamé, exténué, il finit par tomber dans un fossé boueux et mourut. (Laserphoto PC)

Après 17 ans de silence

La cigale reprend son chant strident dans l'Est des É.-U.

WASHINGTON (AFP) — Après 17 ans de silence, les Américains de l'Est sont à nouveau assourdis par le chant strident des cigales.

Depuis tout ce temps, on les avait oubliées. Mais elles ont été fidèles au rendez-vous. Les magiciennes septennaires, sont en effet, parmi les 1,500 sortes de cigales, celles qui ont le cycle de vie le plus long: 17 ans. Ce qui constitue aussi un record dans le monde des insectes. Elles sont cantonnées à l'Est des États-Unis.

Vers la fin mai, dans toute cette zone, on a vu apparaître dans les jardins et parcs, des trous gros comme des pièces de monnaie. C'est par ces orifices, que les nymphes de cigales sont sorties de terre, où elles hibernaient depuis 17 ans. Pendant tout ce temps, accablées à des racines d'arbres, elles se sont nourries de sève et ont effectué plusieurs mues.

Enfin, à un signal qui constitue un mystère pour tous les entomologistes, elles ont fait irruption du monde des ténèbres, de nuit, pour effectuer leur dernière mutation. Devenues de belles cigales, elles sont abandonnées sans regret leur dernière "écorce" sur une feuille d'arbre, qui ont intrigué plus d'un promeneur.

Un seul but:

copuler

Les cigales ont alors pour but unique la copulation, en oubliant même de manger pendant leur mois d'existence aérienne. Pour at-

tirer les femelles, les mâles font entendre leur chant strident, obtenu par le frottement des membranes de l'abdomen, et qui crée un bruit de fond permanent dans toute la banlieue de Washington.

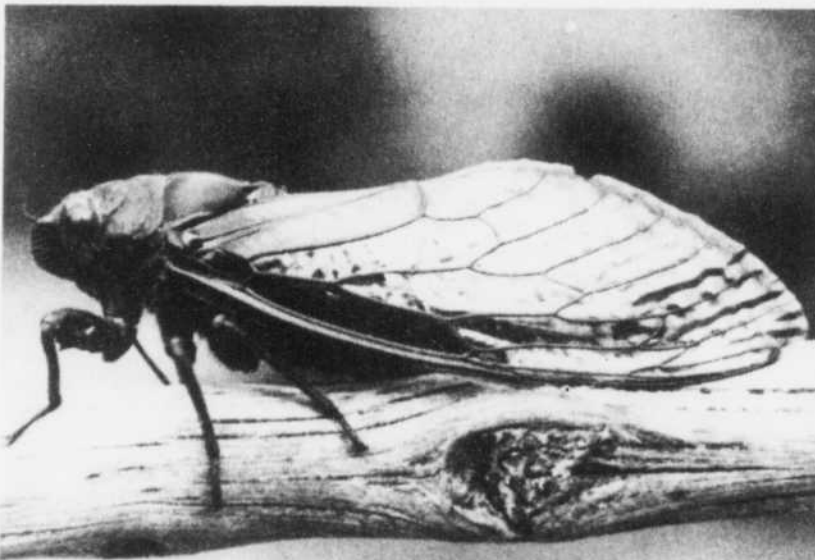
Aussi, l'émerveillement des scientifiques devant l'exactitude de l'horloge biologique de ces cigales est-il contrecaréné par le ras-le-bol de beaucoup d'Américains, qui se plaignent du bruit et qui apprécient peu de les retrouver dans leur salle de bain ou leur chambre à coucher.

Certains les accusent de propager des maladies ou de manger les feuilles d'arbres, ce qui est formellement contesté par les entomologistes. d'autres les traitent de "sauterelles", sans doute en référence à celle des sept plaies qui ravagea l'Égypte, selon la Bible. Objectivement, seuls les pépiniéristes ont quelque chose à craindre, puisque les cigales peuvent causer certains dommages aux arbrisseaux, sur lesquels elles font des entailles pour déposer leurs oeufs.

Mais les cigales ont aussi leurs chauds partisans qui se lamentent à l'avance sur leurs prochains 16 étés silencieux et qui font appel aux bonnes volontés pour éviter qu'elles soient écrasées en masse sur les routes. Les écoliers sont également ravis que les professeurs de sciences naturelles les fassent sortir pour des leçons sur le vif qui ne se reproduiront pas de sitôt.

Le phénomène a également provoqué une floraison de jeux en tous genres comme ces concours de radios locales, pour trouver la plus grande cigale ou ramasser le plus grand poids possible d'insectes "morts ou vifs". Les pêcheurs trouvent également qu'elles font un appât exceptionnel, alors qu'un joaillier a eu l'idée de faire des cigales plaquées or, très demandées. Un jeu informatique a même été conçu, consistant à essayer de les soustraire aux taupes, quand elles sont à l'état de larves.

Quoiqu'il en soit, à la fin juin, les polémiques s'éteindront pour longtemps. Les milliards de femelles acheveront leur destin en pondant chacune de 400 à 600 oeufs, qui éclore six semaines après. Les larves se frayeront alors un chemin dans la terre. En l'an 2004, elles ont rendez-vous avec le soleil et l'amour.



Les cigales de l'Est des États-Unis sont réapparues après un sommeil de 17 ans, pour assourdir à nouveau les Américains de leur chant strident. (Photo AFP)

en termes de jours et de semaines comme la plupart des gens. Pour moi, le temps ne s'écoule pas en minutes et secondes, mais en centaines de milliers d'années."

Autorité mondiale sur l'ère glaciaire, M. Harington s'est récemment vu attribuer la prestigieuse médaille Massey par ses pairs, en reconnaissance de son travail acharné de recherche sur le patrimoine naturel du Canada.

Sa spécialité, ce sont les mammifères de l'Arctique de tous types: des mammouths, aux castors de la grandeur d'un ours qui ont déjà sillonné l'Arctique.

Ses trois reproductions représentent la combinaison idéale des exigences artistiques et scientifiques, dit-il.

Les squelettes ont été minutieusement mesurés par une équipe de scientifiques; ces mesures ont ensuite été reportées sur une échelle réduite pour permettre de confectionner de petites reproductions en plastique. On a ensuite procédé à la fabrication de moules pleine grandeur et entièrement fidèles à l'"original": jusqu'aux pilosités et aux ongles des doigts de pied qui y sont.

Le scientifique évoque son inquiétude et celle de son collègue et artiste Doug Watson en voyant le résultat final de leurs efforts: Dima avait l'air de sortir tout droit d'un film de Walt Disney.

"Il était trop mignon", se rappelle-t-il. "Alors nous sommes retournés à nos tables à dessin, nous avons refait toutes les mesures et nous sommes arrivés exactement au même résultat."

Grand Nord

Les mammouths, dont les ancêtres sont venus d'Eurasie en passant par la terre ferme qui reliait alors la Sibérie à l'Alaska, ont vécu

dans le nord du Canada jusqu'à il y a 14,000 ans, quand les glaciers se sont retirés.

"L'une des choses qui m'intéresse le plus c'est de savoir que ces énormes animaux vivaient tellement loin dans le nord, dans un environnement aussi dénudé, qu'on se demande de quoi ils pouvaient bien vivre", lance le paléobiologiste.

"Si vous mettiez des bestiaux là-haut sur l'île Ellesmere, ils mourraient comme ça", dit-il en faisant claquer ses doigts.

"Ces animaux avaient perfectionné leur capacité d'adaptation pendant des siècles, des centaines de milliers d'années; d'abord dans des environnements montagneux, ensuite, quand le climat s'est modifié, et que la toundra s'est élargie, ils ont été à même d'apprivoiser ces régions septentrionales."

A l'exception de leur système pileux extrêmement développé, d'une sorte de petite jupe de fourrure autour des pattes, qui sert à protéger leur ventre des froids extrêmes, les mammouths du Canada ressemblent aux éléphants indiens. Le mâle devait peser environ six tonnes, mesurer 3,5 mètres de hauteur au sommet de sa tête et 4,7 mètres de long.

La paléontologie était la voie toute désignée pour canaliser la passion de Dick Harington pour le Grand Nord et ses secrets. Quand il était enfant, son père, officier de la Gendarmerie royale, avait été affecté à des postes situés bien souvent au-delà du cercle polaire.

"Mes parents m'ont raconté toutes sortes d'histoires sur les gens intéressants qu'on rencontrait dans le Grand Nord, des contes sur les animaux, les fleurs de cette région."

Étudiant à l'université d'Alberta, le jeune Harington s'était inscrit à un cours de géographie physique: il est resté "accroché".

Spéciaux

d'été

LE MANOIR

C'est un foyer!
C'est un poêle!

- facile d'installation
- 73% de rendement
- thermostat
- la chaleur économique, 40,000 BTU

25%

de rabais

SUR NOTRE MEILLEURE

CHEMINÉE

PRÉFABRIQUÉE

\$400

DE

RABAIS

sur ce modèle
(Deville Manoir)
(Photo non conforme)

2100° C

GARANTIE

contre les dommages causés par les feux de cheminée.

GABRIEL DUBREUIL INC.

562-3891

1151 King est

VENTE

TROTTOIR

10% à 60%

DE RABAIS

8-9-10-11 JUILLET 87



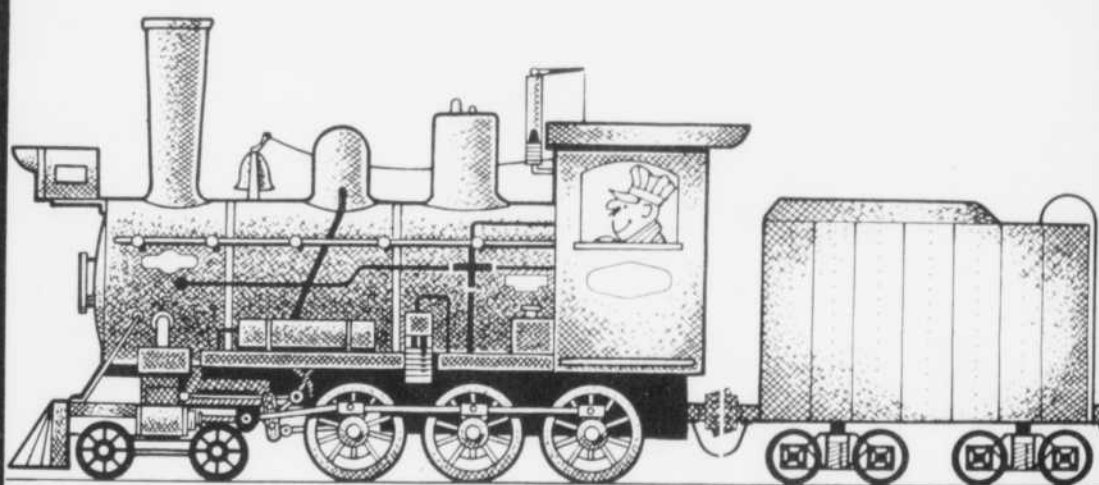
MAIL CENTRAL *Carrousel Géant*

HORAIRE:

- Lundi: 13h00 à 17h00
- Mardi: 13h00 à 17h00
- Mercredi: 13h00 à 17h00
- Judi: 13h00 à 21h00
- Vendredi: 13h00 à 21h00
- Samedi: 9h00 à 17h00
- Tarif réduit pour groupe:

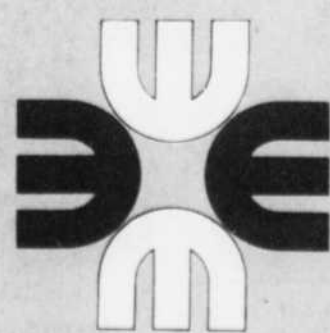
563-1907

GRATUIT



MAIL EATON *Zellers* *Tour de Train Gratuit* pour tous les p'tits

les 8-9-10-11 JUILLET



LE CARREFOUR DE L'ESTRIE

3050, boul. Portland
Sherbrooke

Amende de 8,400 \$ pour impôt impayé

MONTREAL (PC) — Un horticulteur et journaliste, Paul Pouliot, de Pierrefonds, a été condamné hier à Montréal à une amende de 8,400 \$ pour évasion fiscale.

Il a reconnu sa culpabilité devant le juge Cyrille Morand, de la Cour des sessions de la paix, à l'accusation d'avoir omis de déclarer des revenus de 868,050 entre 1981 et 1984, eludant ainsi un impôt de \$16,784.

Selon la plainte déposée par Revenu Canada, l'accusé n'avait pas déclaré des revenus d'honoraires tirés de contrats de publicité relatifs à différents produits horticoles.

Comme dans tous les cas d'évasion fiscale, il devra acquitter, en plus de l'amende, les impôts éludés et les intérêts. En outre, une pénalité civile représentant 25 pour cent de l'impôt éludé est généralement appliquée.

MTX Telecom Services: accusations à porter?

WINNIPEG (PC) — La Gendarmerie royale du Canada remettra d'ici la fin de la semaine un rapport qui déterminera si des poursuites devront être intentées contre des membres du personnel de MTX Telecom Services.

C'est ce qu'a indiqué hier le procureur général du Manitoba, Roland Penner.

MTX Telecom Services, une société d'État provinciale qui faisait des affaires en Arabie saoudite, a été accusée de tentatives de corruption, distribution de pots-de-vin et autres pratiques commerciales douteuses.

Cinq dirigeants de la société Manitoba Telephone Systems ont été soit congédiés, soit forcés de démissionner, quand un consultant a critiqué la façon dont ils menaient MTX, une filiale de l'entreprise, qui vendait de la technologie et du matériel de télécommunications sur les marchés étrangers. Le gouvernement manitobain a accepté une recommandation en vue de mettre fin aux opérations de MTX, au coût de \$27 millions.



Wilmat Tennyson

Tabac: défi aux fabricants

HALIFAX (PC) — En voulant empêcher les fabricants des produits du tabac de faire la moindre publicité, le ministre de la Santé, Jake Epp, leur lance un défi de taille qu'ils ont l'intention de relever, a déclaré hier le président d'Imperial Tobacco, M. Wilmat Tennyson.

Selon le projet de loi, toute forme de publicité sur le tabac sera illégale après le 1er janvier 1989. En même temps, des limites seront imposées au parrainage d'événements spéciaux.

M. Tennyson a dévoilé sa position au cours d'une conférence de presse convoquée pour annoncer que la division du Maurier d'Imperial Tobacco appuyait financièrement une tournée des provinces atlantiques qu'effectuera à l'automne le Royal Winnipeg Ballet.

Jusqu'ici, toutes les tentatives de réduire la consommation de tabac en interdisant la publicité de ce produit n'ont donné aucun résultat tangible, a dit M. Tennyson. Il faut être irresponsable ou vouloir donner une bonne impression politique pour avoir recours à un tel moyen, a-t-il ajouté.

Rappel de Nissan

MONTREAL (PC) — La société Automobiles Nissan du Canada a annoncé hier qu'elle procédait au rappel de 6,067 automobiles au Canada.

Ce rappel vise les voitures de modèle 280 ZX et 300 ZX fabriquées entre juin 1978 et mars 1987 et munies de boîtes de vitesses automatiques. Les mêmes modèles munis de boîtes manuelles à cinq rapports ne sont pas touchés.

Selon la compagnie, ce rappel permettra l'installation d'un interrupteur qui empêchera les conducteurs de changer de la position "Park" à la position "Drive" sans appliquer les freins.

Le même rappel a été annoncé aux États-Unis.

POUR LE CHOIX, LA SEULE VRAIE COMPÉTITION, C'EST CHRYSLER!

RABAIS-CHÈQUE OU FINANCEMENT

1500\$[†] OU 3,9%^{*} 24 MOIS

3,9%^{*} **RAIDER 87**
OU RABAIS-CHÈQUE
1500\$[†]
DIRECTEMENT DE CHRYSLER

3,9%^{*} **DAYTONA PREMIUM 87**
OU RABAIS-CHÈQUE
1000\$[†]
DIRECTEMENT DE CHRYSLER

3,9%^{*} **LEBARON GTS PREMIUM 87 LANCER ES 87**
OU RABAIS-CHÈQUE
1000\$[†]
DIRECTEMENT DE CHRYSLER

RABAIS-CHÈQUE 750\$[†] OU 3,9%^{*} LA VOITURE

ÉDITION CANADIENNE
DODGE ARIES
PLYMOUTH RELIANT 87

DIRECTEMENT DE CHRYSLER

3,9%^{*} **NEW YORKER 87**
OU RABAIS-CHÈQUE
750\$[†]
DIRECTEMENT DE CHRYSLER

3,9%^{*} **PLYMOUTH CARAVELLE DODGE 600 87**
OU RABAIS-CHÈQUE
500\$[†]
DIRECTEMENT DE CHRYSLER

PICKUP INTERMÉDIAIRE DAKOTA 87
750\$[†] OU 3,9%^{*}
RABAIS-CHÈQUE
DIRECTEMENT DE CHRYSLER

3,9%^{*} **PICKUPS COMPACTS POWER RAM 50 RAM 50 87**
OU RABAIS-CHÈQUE
750\$[†]
DIRECTEMENT DE CHRYSLER

3,9%^{*} **PICKUPS RAM 87 (PLEINE GRANDEUR)**
OU RABAIS-CHÈQUE
750\$[†]
DIRECTEMENT DE CHRYSLER



**POUR UN TEMPS LIMITÉ!
VOYEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER PARTICIPANT DÈS AUJOURD'HUI!**

† Offre valable pour un temps limité sur les modèles en promotion et en stock chez les concessionnaires participants et livrés au détail.
* Aux acheteurs qualifiés, Chrysler offre, à l'achat des modèles en promotion et en stock chez les concessionnaires participants et livrés au détail, du financement à 3,9% pour le plein montant financé pour la durée totale du contrat, maximum de 24 mois; on peut se prévaloir d'un contrat de 36 mois à un taux de 6,9% ou de 48 mois à un taux de 7,9% ou de 60 mois à un taux de 9,9% aux mêmes conditions. Financement par Credit Chrysler. Détails chez les concessionnaires participants. Les quantités et choix peuvent être limités. Cette offre peut être retirée en tout temps.